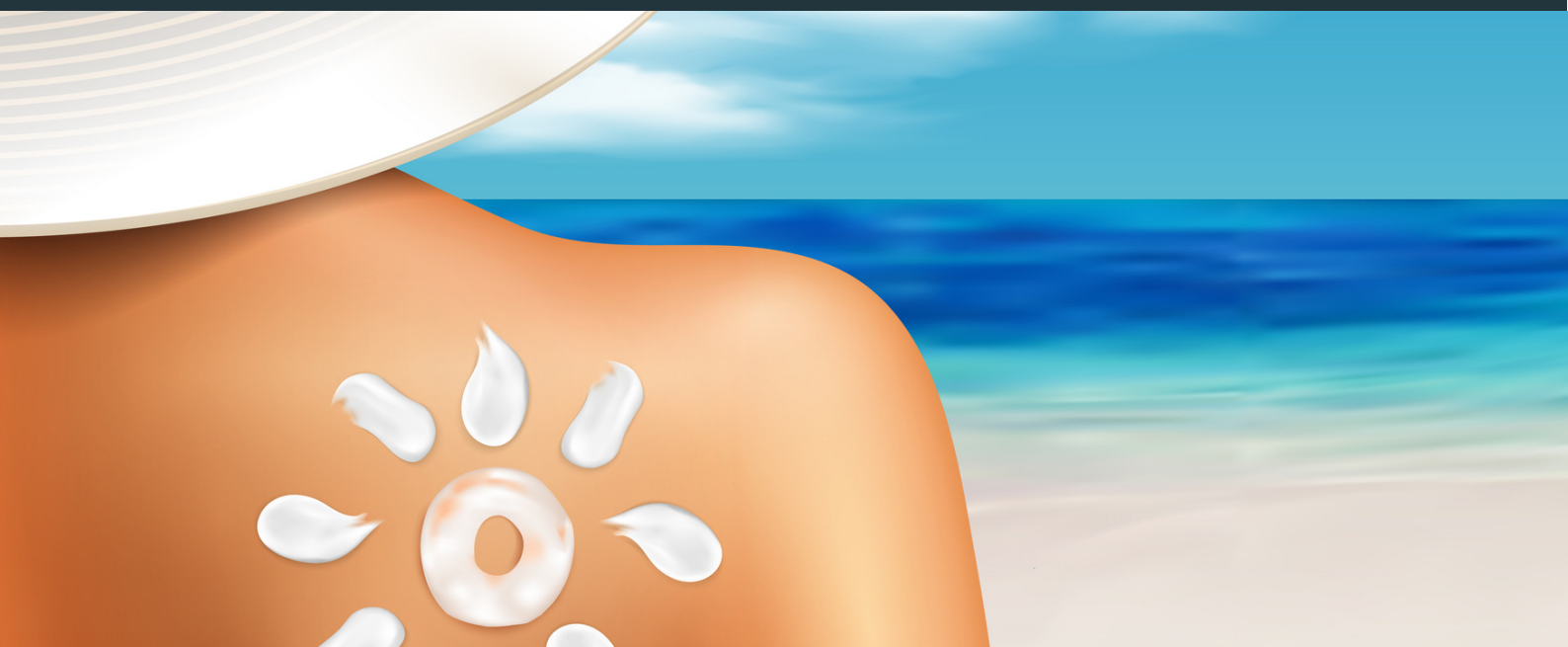


Réglementation Cosmétique Solaire



Protection solaire, revendications,
évaluations, réglementation...

NOUVEAUTÉ 2026

COSMETIC VALLEY VOUS PRÉSENTE SON PROGRAMME DE FORMATION
" **RÉGLEMENTATION COSMÉTIQUE SOLAIRE** "

EN PARTENARIAT AVEC WENEOS

Un atelier d'une journée pour découvrir ou parfaire vos connaissances sur la réglementation applicable aux cosmétiques solaires.

Une journée de formation qui s'adresse à tous les acteurs de la filière travaillant sur ou souhaitant élargir leurs développements en cosmétique solaire.

Une réglementation spécifique qu'il faut savoir maîtriser et intégrer dans ses projets de développement sur le solaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir ou consolider les bases nécessaires pour comprendre les notions liées à la protection solaire
- Comprendre les revendications
- Identifier et intégrer les méthodes d'évaluation
- Avoir une vision de la réglementation internationale dont la perspective future dans la réglementation européenne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation et animation PowerPoint dynamique
- Discussions, échanges et retours d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM entrée et fin de session
- mini quiz tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension des points clés abordés

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre et assimiler les notions clés propres à la cosmétique solaire
- Intégrer les revendications et méthodes d'évaluation applicables aux cosmétiques solaires
- Assimiler les fondamentaux de la réglementation internationale en anticipant sur les perspectives futures en Europe

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux professionnels travaillant dans l'industrie cosmétique, aux services réglementaires ou marketing, ainsi qu'aux techniciens de laboratoire spécialisés dans les tests solaires.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

Sébastien MIKSA, Directeur Général de la société WENEOS, centre d'expertise dans l'évaluation de produits solaires, Reviewer de l'International Journal of Cosmetic Science, Membre de l'AFNOR/S91K/GT7 et ISO TC217/WG7.

DATES/ LIEU/ TARIFS

- **Durée** du module de formation : **1 jour, sur 7 heures**
- **Localisation** : Maison de la Nouvelle Aquitaine, 19 rue d'Argenteuil, 75001 Paris
- **Dates** : **2 sessions possibles : mardi 9 juin 2026 ou jeudi 10 décembre 2026**
- Groupe de 4 à 10 stagiaires
- **Tarif Adhérent** : **650€ H.T** / stagiaire
- **Tarif Non-Adhérent** : **780 € H.T** / stagiaire

NB : Possibilité de monter une session en Intra au sein de votre entreprise, à l'attention d'un groupe de collaborateurs, sur demande. Nous consulter > vbeaujouan@cosmetic-valley.com

Notre espace de formation Cosmetic Valley à Paris est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre forme de handicap, merci de vous rapprocher de nos services.



Inscriptions à nos modules de formation en ligne sur notre plateforme Cosmetic Valley Formation > <https://formation.cosmetic-valley.com/fr/>

Contact référent pour toute question relative à nos programmes de formation ou sujet de handicap > **Véronique Beaujouan** : email : vbeaujouan@cosmetic-valley.com – Tél. **06 95 62 72 51**

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION



Introduction à la protection solaire

- Spectre solaire, exposition UV et les effets associés
- La performance des produits solaires



La réglementation

- Les indices revendiqués (SPF, UVA-PF, Longueur d'Onde Critique, etc.)
- La réglementation internationale dans différents pays (USA, Mercosur, Australie, ASEAN, Japon, etc.)
- Perspectives futures en Europe vis-à-vis de la révision de la recommandation



Les méthodes d'évaluations

- Les différentes méthodes normalisées in vivo & in vitro
- Les paramètres clés (support, quantité, étalement, exposition, mesure)
- Présentation des méthodes ISO (ISO 24444, ISO 24442, ISO 23675, ISO 24443, ISO 23698)

